



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

*Pelletée de terre officielle*

## DÉBUT OFFICIEL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL

Québec, 5 mai 2011 – Le député de Jean-Lesage et adjoint parlementaire au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et à la ministre du Tourisme, M. André Drolet, le directeur général du Carnaval de Québec, M. Jean Pelletier, ainsi que M. François Picard, vice-président du comité exécutif de la Ville de Québec ont participé cet après-midi à une pelletée de terre officielle symbolisant le début de la construction du complexe multifonctionnel, une réalisation à laquelle l'équipe de Bonhomme aspire depuis plusieurs années.

La construction du nouveau complexe multifonctionnel du Carnaval de Québec a commencé en avril dernier, en prévision de l'ouverture officielle prévue à l'automne 2011 et cet événement protocolaire faisait suite à la confirmation de la participation des partenaires financiers, lors d'un point de presse tenu le 11 février 2010.

« Un tel investissement dans les infrastructures du Carnaval démontre l'expertise que Québec acquiert dans différents domaines, ce qui fait de notre capitale un endroit dynamique animé par un constant désir d'atteindre de nouveaux sommets. En tant qu'ancien président du Carnaval, c'est donc avec beaucoup de fierté que j'ai le plaisir de soutenir ce projet structurant qui contribuera au développement du Carnaval de Québec, un symbole fort du tourisme hivernal tant au Québec que sur la scène internationale », a déclaré M. André Drolet.

### **Un bâtiment complètement neuf**

Plusieurs partenaires étaient présents pour le lancement officiellement des travaux du nouveau bâtiment, un investissement de 6,3 M\$. Le bâtiment permettra à l'organisation du Carnaval d'accroître sa capacité de production et de bonifier son financement autonome par la réalisation de contrats externes. De plus, le regroupement des effectifs sous un même toit générera des économies d'échelle et aura pour effet de maximiser les opérations.

« Nous sommes extrêmement fiers de voir le projet du nouveau complexe multifonctionnel se concrétiser. Cet investissement concerté confirme une fois de plus le rôle de moteur économique du Carnaval et il nous permettra non seulement de poursuivre les développements futurs de notre organisation, mais de conserver une expertise événementielle à Québec par la stabilisation d'emplois dans la région », a affirmé M. Jean Pelletier, directeur général du Carnaval de Québec.

« Le Carnaval de Québec est un élément essentiel de la vitalité touristique de Québec. En appuyant financièrement le projet, nous démontrons notre confiance dans cette organisation et son équipe de direction, a déclaré, M. François Picard, vice-président du comité exécutif de la Ville. Ce nouveau bâtiment leur permettra de poursuivre leur progression et de développer de nouveaux créneaux d'excellence, a-t-il ajouté ».

« Le nouveau complexe multifonctionnel contribuera très certainement à propulser cet événement phare de la région qu'est le Carnaval de Québec vers de nouveaux sommets, avec toutes les retombées économiques que cela suppose. Il s'agit là d'un projet structurant que nous nous devons d'appuyer considérant son apport à l'accroissement de la vitalité de la région », a souligné M. Yves Germain, président de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale.

« La construction de ce bâtiment multifonctionnel permettra non seulement à l'organisation du Carnaval de Québec de concentrer ses activités dans un immeuble plus adapté à ses besoins, mais également d'accroître une expertise déjà reconnue en organisation, gestion et production d'événements, tout en favorisant la création d'emplois et la revitalisation socioéconomique de ce secteur de Limoilou. Autant d'éléments qui correspondent parfaitement à notre mandat de soutien du développement économique local et de consolidation du secteur touristique régional, » a souligné M<sup>e</sup> Françoise Mercure, présidente du CLD de Québec.

« En plus de bénéficier d'infrastructures modernes et sécuritaires, les nouvelles installations nous permettront d'accroître l'efficacité de nos opérations et de créer des projets novateurs à la hauteur de notre savoir-faire », a conclu M. Jean-François Côté, président de la 57<sup>e</sup> présentation du Carnaval.

Rappelons que la contribution gouvernementale provient du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, (729 720 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-municipalité), du Bureau de la Capitale-Nationale (300 000 \$) et du ministère du Tourisme (300 000 \$). La Ville de Québec consent un prêt sans intérêt de 1,5 M\$ remboursable sur une période de 15 ans et cède deux terrains dont la valeur est estimée à 425 000 \$. Le Centre local de développement et la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale investissent chacun 100 000 \$. Investissement Québec accorde un prêt de 150 000 \$. Par ailleurs le Carnaval de Québec investit 1,9 M\$.

-3

**Sources :**

Maxime Sauvageau  
Attaché de presse p.i.  
Cabinet du ministre des Transports et  
ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale  
Tél. : 418 643-6980

Jacques H. Perron  
Conseiller en communication  
Ville de Québec  
Tél. : 418 641-6411, poste 2542

Patrick Lemaire  
Responsable des relations de presse  
Carnaval de Québec  
Tél. : 418 626-3716, poste 260

Pierre Trahan  
Conseiller en communication  
CLD de Québec  
Tél. : 418 525-4544, poste 2262

Josée Tremblay  
Directrice générale  
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale  
Tél. : 418 529-8475

